Actualité

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Hebamme.ch = Sage-femme.ch = Levatrice.ch = Spendrera.ch**

Band (Jahr): **109 (2011)**

Heft 6

PDF erstellt am: **26.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Journée internationale 2011

Toutes en rouge et noir

Cette année, à Lausanne, les sages-femmes ont envahi la ville comme des coccinelles au printemps. Vêtues de rouge et de noir, une cinquantaine de sages-femmes – hospitalières ou indépendantes – ont défilé le jeudi 5 mai de la gare au CHUV et elles se sont arrêtées plusieurs fois pour discuter avec la population. A l'entrée de la maternité, les organisatrices (Fabienne Rime, Brigitte Bitsch et Josée Bernard Delorme) se sont retrouvées sous la nouvelle banderole confectionnée avec méticulosité par Evelyne Roulet.

Le samedi 7 mai, c'était le tour des étudiantes sages-femmes de se montrer au public et de répondre aux questions. Elles ont tenu plusieurs stands sur le marché et un petit groupe avait même monté un spectacle de rue qui attirait l'attention des passants par le récit d'une jeune femme s'apprêtant à donner naissance.

Berne, 16 septembre 2011

«Manger aussi avec sa tête»

Rappelons que la Société suisse de nutrition (SSN) organise son prochain Congrès national le vendredi 16 septembre 2011, Hôpital de l'Ile Berne, salle Ettore Rossi (Clinique de Pédiatrie). Ce Congrès d'automne porte son attention sur l'influence de la publicité, sur le rôle de la femme dans l'alimentation, sur l'importance du «manger ensemble», etc.

Inscription et programme détaillé: www.sge-ssn.ch

Brésil

Césarienne et obésité

Des médecins brésiliens ont comparé le devenir de deux mille personnes âgées de 23 à 25 ans: 10,4% des personnes nées par voie vaginale et 15,2% de celles nées par césarienne étaient obèses à l'âge adulte (IMC >30). Une hypothèse est avancée: les enfants naissant par césarienne ne sont pas exposés aux bactéries lactiques qui sont présentes dans le canal vaginal et qui influencent aussi favorablement le métabolisme.

Source: Goldani et al. Cesarean delivery is associated with an increased risk of obesity in adulthood in a Brazilian birth cohort study. In: Am J Clin Nutr – 20.4.2011.

23/24 mai 2012

«Sage-femme sûre d'elle – Femme sûre d'elle»

Notez dès aujourd'hui les dates de l'Assemblée des déléguées et du prochain Congrès suisse des sages-femmes qui auront lieu au Centre Montséjour à Küssnacht am Rigi (canton de Schwyz).

Royaume-Uni

Un seul embryon à la fois

Une équipe de chercheurs anglais a démontré qu'il était aussi efficace de transférer un seul embryon – puis un autre congelé en cas d'échec – que deux embryons frais à la fois. Les chances de grossesse sont identiques dans les deux cas, mais avec un risque de grossesse multiple quasiment nul en cas de transfert d'un seul embryon.

A cet effet, ils ont effectué une méta-analyse des études permettant d'évaluer les taux de naissance obtenus après transfert d'un ou deux embryons, frais ou congelés (deux à trois jours de divisions), issus d'une fécondation in vitro ou d'une injection intracytoplasmique de spermatozoïde. Ils ont étudié le nombre de naissances simples ou multiples, de fausses couches, de naissances prématurées et de poids de naissance.

Résultats

Au total, 1367 femmes ont été incluses dans l'analyse: 683 ont reçu un embryon frais et 684 en ont reçu deux. Le profil de ces femmes était identique dans les deux groupes avec un âge moyen de 31,5 ans.

Le taux de naissance vivante avec un seul embryon frais a été de 27% contre 42% chez les femmes ayant reçu directement deux embryons.

Après transfert d'un second embryon congelé chez les femmes du premier groupe qui n'étaient pas tombées enceintes, le taux de grossesses est remonté à 38%, comparable donc à celui obtenu avec le transfert de deux embryons frais (42 %).

Le taux de naissance multiple après transfert d'un seul embryon est comparable à celui observé pour les grossesses spontanées.

Source: D. J. McLernon, K. Harrild, C. Bergh et al. Clinical effectiveness of elective single versus double embryo transfer: meta-analysis of individual patient data from randomised trials. BMJ 2010; 341: c6945.

Rayonnement non ionisant

Attention aux cuisinières à induction!

Les champs électromagnétiques et les rayonnements émis par les antennes radio/TV ou les téléphones mobiles sont susceptibles d'influencer certains processus biologiques, comme l'activité cérébrale durant le sommeil. C'est ce qu'ont découvert des chercheurs du Programme national de recherche «Rayonnement non ionisant. Environnement et santé» (PNR 57). Ils n'ont toutefois pas établi de rapport de cause à effet entre une exposition quotidienne à ce rayonnement et la santé.

Cinq milliards de téléphones mobiles étaient en usage dans le monde l'an dernier, dont neuf millions rien qu'en Suisse. Leur nombre augmente continuellement. D'autres appareils et technologies accompagnés de champs électromagnétiques et de rayonnements, comme les réseaux LAN ou les téléphones sans fil, sont toujours plus utilisés. Que signifie cette évolution pour l'environnement et la santé de la population?

Pas de réponses simples

Ces questions sont simples mais n'ont toujours pas de réponses évidentes, malgré les nombreuses recherches menées au niveau international. Des travaux auxquels s'est associé pendant quatre ans le Programme national de recherche «Rayonnement non ionisant. Environnement et santé» (PNR 57) ont confirmé des répercussions du rayonnement non ionisant sur les processus biologiques, au niveau des cellules et des organes. En menant des expériences sur des cultures cellulaires, les chercheurs ont par exemple réussi à montrer que le rayonnement provoque une augmentation minime des cassures dans les brins d'ADN, mais qu'il n'endommage pas directement le matériel génétique. Une autre étude a rassemblé pour la première fois des données sur l'utilisation de la téléphonie mobile et l'exposition effective de la population au rayonnement. Toutefois, ses auteurs n'ont pas découvert de rapport de cause à effet entre l'exposition quotidienne au rayonnement et des problèmes de santé.

La grossesse encore trop peu prise en compte

Les recherches menées dans le PNR 57 n'ont pas révélé de faits nouveaux ou alarmants, qui réclameraient une adaptation des dispositions légales ou une intervention des autorités. A une exception: jusqu'ici, la nécessité de protéger les fœtus dans le ventre de leur mère n'a encore été que trop peu prise en compte, comme le montre une étude par modélisation. Niels Kuster et ses collègues ont simulé, avec des techniques numériques, la dose de rayonnement électromagnétique à laquelle les enfants à naître sont exposés au troisième, au septième et au neuvième mois de grossesse.

La principale découverte de ce projet de recherche est que l'exposition de la femme enceinte et de l'enfant à naître aux rayons issus de sources quotidiennes à domicile – par exemple ampoules à basse consommation, téléphones sans fil ou réseau sans fil (WiFi) – est inférieure aux valeurs limites en vigueur pour l'ensemble de la population. Mais les chercheurs ont constaté que les champs électromagnétiques moyenne fréquence des cuisinières à induction modernes peuvent être problématiques: si une femme enceinte se trouve tout près d'une cuisinière à induction en fonctionnement, l'exposition au rayonnement peut dépasser les valeurs limites admissibles.

Une adaptation des standards de certains produits sur le lieu de travail, notamment des cuisinières à induction, serait nécessaire pour éviter une exposition excessive des enfants à naître.

Source: Communiqué de presse du 12 mai 2011.

Une brochure grand public présentant de manière simple les principaux résultats du PNR57 est disponible sur le site www.pnr57.ch

Commission de la Santé

«La Loi fédérale suffit»: une décision incompréhensible

Pour la majorité de la Commission de la santé du Conseil national, la Loi fédérale suffit, bien qu'elle autorise des établissements fumeurs et des fumoirs avec service. Des dispositions plus conséquentes ont été adoptées dans quinze cantons, dont huit disposent d'une réglementation comme celle que l'initiative populaire fédérale «Protection contre le tabagisme passif» réclame pour toute la Suisse.

«Ce rapiéçage par des solutions disparates, cette protection lacunaire des employés et cette inégalité de traitement des établissements de la restauration devraient être des problèmes criants pour tous les parlementaires», nous dit Corinne Zosso, directrice de la Ligue pulmonaire Suisse et membre du comité d'initiative.

Une minorité de la Commission de la santé veut recommander d'accepter l'initiative. Cette minorité reconnaît que la Loi fédérale présente des lacunes et qu'en Suisse, les employé/es ne sont pas pleinement protégés contre le tabagisme passif.

La teneur de l'initiative est identique à un projet que la Commission de la santé du Conseil national avait approuvé en 2007. Le Conseil fédéral confirme lui-même dans son Message au Parlement que les employés de la restauration sont insuffisamment protégés contre le tabagisme passif. Les auteurs de l'initiative espèrent à présent que le Conseil national, lorsqu'il traitera l'initiative, suivra la proposition de la minorité.

La FSSF soutient cette initiative

L'initiative populaire fédérale «Protection contre le tabagisme passif» demande que tous les espaces fermés qui servent de lieu de travail ou qui sont accessibles au public (restaurants, bars, écoles, hôpitaux, etc.) soient sans fumée. Des espaces fumeurs fermés, ou fumoirs, restent possibles, pour autant qu'aucun service n'y soit assuré. Une même réglementation doit s'appliquer dans toute la Suisse.

Source: Communiqué de presse du 13 mai 2011.